

## Edito

### "Du vert dans la ville"

C'est, en résumé, l'enjeu des villes d'aujourd'hui et de demain qui modifie en profondeur la profession de gestionnaires des "espaces verts", qui entretiennent et aménagent désormais des espaces qui ne sont plus seulement de pures compositions ornementales, mais bel et bien des espaces de nature en ville, où la dimension environnementale liée à la faune, à la flore et aux ressources naturelles est prépondérante. Du vert dans la ville donc, comme en amène le printemps au moment de la renaissance de la nature, grâce aux tendres bourgeons d'une végétation qui verdit la cité encore drapée dans son manteau de coton. Du vert dans la ville, comme élément essentiel pour le bien-être et la santé des habitants, avec "de nouveaux mécanismes à inventer pour que le citadin devienne acteur de son environnement, en dépassant la rigidité de nos systèmes et de nos administrations". Du vert dans la ville pour infiltrer l'eau de pluie là où elle tombe grâce à une "hydrologique", qui plus est économique quand on sait que les solutions alternatives de gestion des eaux pluviales présentent un coût d'investissement moyen compris entre 15 et 30 € par m<sup>2</sup>, lorsque les structures d'assainissement classiques en représentent en moyenne 37,5 € par m<sup>2</sup>. Du vert dans la ville, à l'image de Perpignan qui a totalement transformé un parvis d'école recouvert d'une marée noire par une coulée verte, accueillant une aire de jeux originale, des plantations généreuses, des jardins familiaux et un terrain multisports. Du vert dans la ville, comme à Saint-Brevin-les-Pins, baignée par le littoral, les dunes et la pinède, ou encore à Colomiers, où le végétal participe de la qualité globale de l'espace public et fait respirer la cité. Profitez donc de cette nouvelle saison qui commence pour faire le ménage de printemps et transformer vos espaces verts pour plus de nature en ville !

**Martine Meunier**

Directeur de la Rédaction

## Sommaire

### Brèves

4 • Brèves & actualités

### Débats & Opinions

8 • Daniel Boulens : une vie professionnelle bien remplie

### Interview & Rencontre

10 • Jean-Jacques Hérin : "l'eau pluviale n'est pas un déchet, mais une ressource"

### Hommes & Entreprises

12 • Graines Voltz, un programme fleuri

14 • FSI : 34 ans d'expertise sur le matériel espace vert

### Smart City & Ville connectée

16 • Vaucresson : premiers pas concluants vers le Smartlighting

### Ville Active & Sportive

18 • Béthune promeut le sport pour tous

### Aménagement & Equipements

20 • Plaines de jeux : des pôles d'attractivité permanents !

24 • Bacs et jardinières 'XXL' : une ville à végétaliser

### Eclairage & Lumière

28 • Lanternes : entre tradition et modernité

### Aménagement & Chantiers

30 • Perpignan : un parvis d'école devenu jardin !

### Parcs & Jardins

32 • Creil : vol au-dessus d'un nid boisé

### Pro des villes

36 • Propreté et embellissement, piliers du service public

38 • Saint-Brevin-les-Pins : canopée urbaine sur le littoral

### Gestion & Indicateurs

41 • Respirez, vous êtes à Colomiers !

### Pavés & Dallages

44 • Produits d'entretien et de protection : des sols remis à neuf !

### Matériel

46 • Fauchage : des machines qui font parler d'elles

50 • Nouvelles autoportées : pour un gazon toujours au 'top' !

### Hygiène publique

54 • Moustiques, une diversité de solutions

### Arbre et Végétal en ville

58 • Maromme : l'arbre, une respiration, un poumon vert

60 • Gazons et sécheresse : ça "match" !

### Gestion de l'eau

62 • Débitmètres et GC : les fuites ne sont plus 'hors de contrôle' !

### Génie végétal & Ecologique

64 • Insectes pollinisateurs : des abeilles... mais pas que !

66 • Génie écologique, une nouvelle règle professionnelle



Revue éditée par Les Editions de Bionnay 493 route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas  
 SAS au capital de 140 800 € - RCS LYON 401 325 436  
 Principaux actionnaires : Poliphile SC et Equisetum SC - Principaux associés : Erick Roizard et Martine Meunier  
 Président-Directeur de publication : Erick Roizard - Directeur général-Directeur de rédaction : Martine Meunier  
 Dépôt légal à parution - Commission paritaire : 0221 T 78604 - ISSN : 2551-5357  
 Rédaction Secrétaire général de rédaction : Caroline Roy  
 Journalistes : Germain Granger, Marie Lemouzy, Stéphanie PLOUD, Marilyne Poudret - Infographie : Muriel Liénard  
 Publicité Tél. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : redaction@espacepublicetpaysage.com  
 Photo de couverture © Comatelec Schröder  
 Publicité Tél. 04 74 02 05 92 - Fax. 04 37 55 08 11 - E-mail : publicite@espacepublicetpaysage.com  
 Abonnement Les Editions de Bionnay  
 Prix au numéro : 15 € - 1 an - 9 n° + suppléments - France : 122 € TTC Hors France métropolitaine : 143 € TTC  
 493, route du Château de Bionnay - 69640 Lachenas - Tel. 04 74 02 25 25 - Fax. 04 37 55 08 11  
 leseditionsdebionnay@orange.fr - www.espacepublicetpaysage.com/sabonner  
 Impression - Imprimerie CHIRAT - 744, rue Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue  
 État de provenance du papier : Autriche (Gratkorn) - Taux fibres recyclées : fibres vierges non recyclées  
 Certification des fibres utilisées : 100 % PEFC - Eutrophisation ptot : 0,02 kg/tonne  
 Ce numéro comporte un encart Librairie broché au centre et un encart Husson au dos du magazine.

En aucun cas le magazine Espace public & Paysage ne pourrait être tenu pour responsable de toute omission d'une donnée ou d'une information si intéressante qu'elle puisse être pour l'utilisateur ainsi que de toute erreur ou lacune dans l'indication de tel produit ou telle firme. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'oeuvre dans laquelle elles sont incorporées (Loi du 11 mars 1957 - articles 40 et 41 et Code pénal en son article 425).